

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 61 (1981)  
**Heft:** 1

**Artikel:** VITA : un partenaire efficace  
**Autor:** Bourgies, Christian de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-886561>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

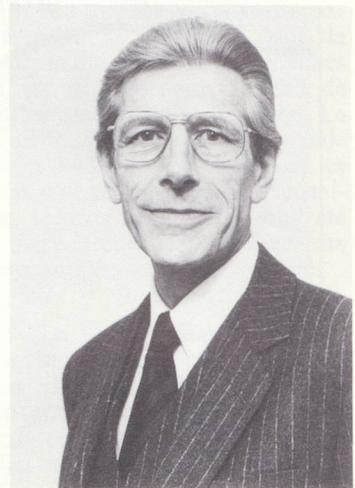
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

(publicité)

## VITA : un partenaire efficace



Si j'étais Directeur du Personnel d'une entreprise, je n'hésiterais pas à prendre contact avec VITA : ses formules de contrats sont, en effet, de nature à motiver puissamment les cadres et dirigeants. Partant de là, elles contribuent à les attacher encore davantage à leur société.

Un flash préliminaire : VITA n'est autre que la société d'assurance vie du puissant Groupe ZURICH, lequel compte plus de 50 000 agents et près de 20 000 collaborateurs à travers le monde.

L'activité de VITA s'exerce en SUISSE, bien entendu, mais aussi en ALLEMAGNE FEDERALE, en BELGIQUE, en ESPAGNE, en ITALIE, aux PAYS-BAS et en FRANCE depuis 1929. Son implantation française est assurée par quelque 900 agents et de nombreux courtiers répartis dans tout l'hexagone.

Une telle « carte de visite » dispense de tout commentaire. Mais venons-en au fait...

VITA dispose de 25 produits différents, en matière de contrats. Si l'on y ajoute les assurances complémentaires, sa gamme lui permet d'obtenir une combinaison de 400 contrats spécifiques, d'une conception aussi moderne qu'avantageuse ! C'est plus qu'il n'en faut pour trouver « chaussure à son pied ». Qu'il s'agisse d'assurance en cas de vie ou en cas de décès, de retraite complémentaire, de garantie d'emprunt, de rente éducation ou de capital de fin de carrière.

Dans cette vaste panoplie de contrats, j'ai retenu trois formules qui, à elles seules, justifient amplement un colloque d'information avec VITA.

### ● Le contrat « VITA INVESTISSEMENT » à prime unique

qui, indépendamment de ses garanties de prévoyance, confère aux souscripteurs un taux d'intérêt garanti de 10 % l'an. Ce qui place incontestablement ce produit parmi les plus performants du marché, d'autant plus qu'il s'agrémente – à échéance – d'une prime spéciale de fidélité qui, compte tenu des avantages fiscaux, porte la rentabilité du contrat à un taux particulièrement appréciable et net d'impôts.

### ● Le contrat de RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

La nature même de cette formule a pour effet de renforcer les liens d'attachement d'un cadre à son entreprise. Les primes sont alors payées par l'entreprise qui améliore ainsi à bon compte les régimes de retraite du cadre qu'elle souhaite privilégier – à bon compte, puisqu'elle pourra ensuite passer les primes en frais généraux.

En cette époque d'incertitude, c'est un point de vue non négligeable, me semble-t-il pour le responsable du personnel.

### ● Les assurances de PRÉVOYANCE COLLECTIVE

qui présentent sans conteste un caractère social.

En effet, afin d'améliorer les régimes sociaux souvent insuffisants de ses salariés, un employeur peut fort bien souscrire à leur profit, sous la forme d'un contrat d'assurances de Groupe, un régime complémentaire de prévoyance.

Ce régime leur assurera par exemple des indemnités journalières en cas d'incapacité de travail, une rente en cas d'invalidité, un capital en cas de décès, voire des rentes d'éducation ou de conjoint ; il peut également leur assurer le remboursement de frais médicaux en complément du remboursement de la Sécurité Sociale – ce bref descriptif n'est bien entendu pas limitatif.

En conclusion, une prise de contact avec VITA n'engage à rien.

Mais elle peut être l'occasion de vérifier l'adéquation des contrats en cours, surtout dans le domaine des assurances de Groupe.

Elle peut également être source d'un regain d'intérêt pour les collaborateurs de haut niveau vis-à-vis de leur société. Ce qui est essentiel si l'on pense au coût de la formation...

A toutes fins utiles :

VITA 1, rue Vernet, 75008 PARIS. Tél. : 723.72.02